

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0402.964.823	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue du Bois Sauvage**

N°: **17**

Code postal: **1000**

Commune: **Bruxelles 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0402.964.823

DATE **7/08/2014** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

22/04/2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2014

au

31/12/2014

Exercice précédent du

1/01/2013

au

31/12/2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BLONDEL François

Avenue des Cormorans 15 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 8/06/2011- 26/02/2015

HAMBURGER Isabelle

Rozelaarlaan 4 , 1560 Hoeilaart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/08/2013

European Company of Stake SA 0466.007.596

Allée de la Recherche 4 , 1070 Anderlecht, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 25/04/2012- 22/04/2015

Représenté par

VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32 , 1630 Linkebeek, Belgique

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **86**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.3.6, 5.5.2, 5.16

Signature
(nom et qualité)

European Company of Stake sa

Représentée par Frédéric VAN GANSBERGHE Président

Signature
(nom et qualité)

Pierre-Yves de LAMINNE de BEX

Administrateur

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

de LAMINNE de Bex Pierre-Yves

Chaussée de Bruxelles 305 , 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 22/04/2009

VAN CRAEN Patrick

Chemin du Silex 1 , 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/04/2010

JOURDAIN Frédéric

Molenstraat 2 , 1600 Sint-Laureins-Berchem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/04/2011- 22/04/2015

PAQUOT Valérie

Rue Faider 42 , boîte 9, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 31/08/2010

DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC s.f.d SCRL 0429.053.863

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : BE025

Mandat : 24/04/2013

Représenté par

1. DENAYER Michel

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre : A01346

2. MAGNIN Corine

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre : A2128

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	315.455.736,27	346.934.659,50
Frais d'établissement	5.1	20	466.041,53	599.666,93
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	6.166.022,11	6.459.570,14
Terrains et constructions.....		22	1.032.165,98	1.341.292,79
Installations, machines et outillage.....		23	32.314,48	42.752,07
Mobilier et matériel roulant.....		24	4.197,19	7.736,59
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	5.097.344,46	5.067.788,69
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	308.823.672,63	339.875.422,43
Entreprises liées	5.14	280/1	248.476.572,53	256.525.891,91
Participations		280	237.976.572,53	246.025.891,91
Créances		281	10.500.000,00	10.500.000,00
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	49.701.610,84	71.697.041,71
Participations		282	49.701.610,84	71.697.041,71
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	10.645.489,26	11.652.488,81
Actions et parts		284	10.644.373,62	11.581.373,17
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.115,64	71.115,64
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	41.063.730,25	70.248.518,67
Créances à plus d'un an		29	650.000,00	1.500.000,00
Créances commerciales		290	650.000,00	1.500.000,00
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	104.044,14	104.212,81
Stocks		30/36	104.044,14	104.212,81
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	3.049,45	3.218,12
Immeubles destinés à la vente		35	100.994,69	100.994,69
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.616.168,90	38.231.342,54
Créances commerciales		40	77.438,00	10.690.016,98
Autres créances		41	7.538.730,90	27.541.325,56
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	29.449.836,28	28.667.709,91
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	29.449.836,28	28.667.709,91
Valeurs disponibles		54/58	2.798.374,50	1.275.387,46
Comptes de régularisation	5.6	490/1	445.306,43	469.865,95
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	356.519.466,52	417.183.178,17

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	284.916.279,14	284.627.851,49
Capital		5.7	10	81.250.000,00	78.767.300,00
Capital souscrit			100	81.250.000,00	78.767.300,00
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11	58.020.870,96	49.049.135,46
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	11.876.596,00	11.876.596,00
Réserve légale			130	11.876.596,00	11.876.596,00
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)			14	133.768.812,18	144.934.820,03
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			16	1.422.563,13	2.358.162,50
Provisions pour risques et charges			160/5	1.422.563,13	2.358.162,50
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges		5.8	163/5	1.422.563,13	2.358.162,50
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	70.180.624,25	130.197.164,18
Dettes à plus d'un an		5.9	17	45.004.377,40	45.004.267,40
Dettes financières			170/4	45.000.000,00	45.000.000,00
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171	45.000.000,00	45.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9	4.377,40	4.267,40
Dettes à un an au plus			42/48	24.080.944,20	83.735.208,57
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		5.9	42	660,42	60.000.000,00
Dettes financières			43	10.438.064,20	10.398.235,58
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439	10.438.064,20	10.398.235,58
Dettes commerciales			44	269.858,13	384.915,78
Fournisseurs			440/4	269.858,13	384.915,78
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		5.9	45	123.648,23	132.155,58
Impôts			450/3	21.432,60	29.808,96
Rémunérations et charges sociales			454/9	102.215,63	102.346,62
Autres dettes			47/48	13.248.713,22	12.819.901,63
Comptes de régularisation		5.9	492/3	1.095.302,65	1.457.688,21
TOTAL DU PASSIF			10/49	356.519.466,52	417.183.178,17

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	831.519,51	909.723,00
Chiffre d'affaires	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	831.519,51	909.723,00
Coût des ventes et des prestations		60/64	875.467,72	-298.751,56
Approvisionnements et marchandises		60	168,67	172.059,90
Achats		600/8		265,14
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	168,67	171.794,76
Services et biens divers		61	827.360,88	1.979.156,24
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	542.720,33	537.443,04
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	311.568,72	312.455,95
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	3.282,32	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7	-935.599,37	-3.492.116,23
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	125.966,17	192.249,54
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-43.948,21	1.208.474,56
Produits financiers		75	17.140.213,80	19.083.838,60
Produits des immobilisations financières		750	16.657.089,53	18.105.673,31
Produits des actifs circulants		751	446.630,03	386.665,18
Autres produits financiers	5.11	752/9	36.494,24	591.500,11
Charges financières	5.11	65	5.425.669,05	8.534.676,72
Charges des dettes		650	6.055.663,83	8.520.694,83
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	-665.100,08	-29.328,37
Autres charges financières		652/9	35.105,30	43.310,26
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	11.670.596,54	11.757.636,44

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	6.451.802,94	19.239.296,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	2.503.234,78	8.666.400,00
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	1.835.834,16	
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	2.112.734,00	10.572.896,00
Charges exceptionnelles		66	16.988.176,37	32.683.049,90
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	15.908.124,44	23.332.749,95
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)(+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	1.080.051,93	785.519,64
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		8.564.780,31
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	1.134.223,11	-1.686.117,46
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)(-)	5.12	67/77	58.709,05	31.692,86
Impôts		670/3	58.709,09	31.692,86
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	0,04	
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)(-)		9904	1.075.514,06	-1.717.810,32
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)(-)		9905	1.075.514,06	-1.717.810,32

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	146.010.334,09	156.843.599,45
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.075.514,06	-1.717.810,32
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	144.934.820,03	158.561.409,77
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	133.768.812,18	144.934.820,03
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	12.241.521,91	11.908.779,42
Rémunération du capital	694	11.960.000,00	11.468.518,88
Administrateurs ou gérants	695	281.521,91	440.260,54
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.246.621,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	-402.333,38	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.844.288,20	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	905.328,79
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	51.916,92	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	-145.123,49	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	812.122,22	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.032.165,98	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	227.289,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.493,81	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	229.783,60	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	184.537,72
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	12.931,40	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	197.469,12	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	32.314,48	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	222.668,65
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	222.668,65	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	214.932,06
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	3.539,40	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	218.471,46	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>4.197,19</u>	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.442.594,32
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	15.526,88	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	402.333,38	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	9.860.454,58	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.374.805,63
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	243.181,00	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	145.123,49	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	4.763.110,12	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>5.097.344,46</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	252.476.455,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	252.476.455,02	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.450.563,11
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	8.049.319,38	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	14.499.882,49	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>237.976.572,53</u>	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.500.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>10.500.000,00</u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	101.540.844,63
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372	14.641.919,84	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	86.898.924,79	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	29.843.802,92
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	7.353.511,03	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	37.197.313,95	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	49.701.610,84	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	20.706.429,24
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	289.726,64	
Cessions et retraits	8373	3.254.666,94	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	17.741.488,94	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.528.452,57
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	505.294,03	
Reprises	8483	2.503.234,78	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	6.530.511,82	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	596.603,50
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543	-30.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	566.603,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	10.644.373,62	
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	71.115,64
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	70.000,00	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.115,64	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES SA Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0433.689.770 Actions et parts	299	99,67	0,00	31/12/2014	EUR	497.614	18.207
SERENDIP SA Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht Belgique 0466.354.026 Actions et parts	150000	25,00	0,00	31/12/2013	EUR	14.837.413	3.257
CIE DU BOIS SAUVAGE NEDERLAND B.V. S. Etr. Fred Roeskenstraat 123 NL-1076 Amsterdam Pays-Bas 0000.000.000 Actions	925000	100,00	0,00	31/12/2014	EUR	45.078.265	659.622
NEUHAUS HOLDING SA Postweg 2 1602 Vlezenbeek Belgique 0869.912.133 Actions et parts	269999	99,99	0,01	31/12/2013	EUR	119.970.775	6.628.288
PARFINA SA Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0442.910.215 Actions et parts	2678	99,99	0,01	31/12/2014	EUR	63.257.970	1.885.021
RECTICEL (consolidés) SA Av des Olympiades 2 1140 Bruxelles 14 Belgique 0405.666.668 Actions et parts	8358006	28,49	0,00	31/12/2013	EUR	186.760.000	-36.138.000
MAN TO TREE SA Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles Belgique 0898.045.301 Actions et parts	421	24,99	0,00	31/12/2013	EUR	183.477	-45.951

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) <i>(en unités)</i>	
SURONGO DEUTSCHLAND Gmbh S. Etr. Neuer Jungfernstieg 20 20354 Hamburg Allemagne 000000000 Action	1	100,00	0,00	31/12/2013	EUR	27.196.633	4.164.440

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51	5.445.296,79	4.617.514,56
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	5.445.296,79	4.617.514,56
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52	489.448,00	50.000,00
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	23.515.091,49	24.000.195,35
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	23.515.091,49	24.000.195,35
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

	Exercice
Charges à reporter	25.578,12
Produits acquis divers	49.711,19
Produits acquis sur sociétés consolidées	370.017,12

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	78.767.300,00
(100)	81.250.000,00	

Modifications au cours de l'exercice

Exercice des droits de souscriptions 2009-2014

Exercice warrants 2013-2015

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions et parts s.d.v.n.

Actions nominatives

Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	157.500,00	3.150
	2.325.200,00	46.504
	81.250.000,00	1.625.000
8702	XXXXXXXXXXXXXX	755.559
8703	XXXXXXXXXXXXXX	869.441

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	96.746
8746	4.837.300,00
8747	96.746
8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Structure de l'actionnariat

DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2014

	Date	Nombre d'actions (a)	% actualisé	Nombre d'obligations convertibles (b)	Nombre de warrants et options (c)	Total (a) + (b) + (c)	% potentiel actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE								
FER EN CHINE (1)	31/12/14	711.507	43,79%	0	25.576	737.083	42,81%	1
FINGAREN (1)	31/12/14	96.902	5,96%	0	0	96.902	5,63%	1
Monsieur Guy PAQUOT	31/12/14	1.040	0,06%	0	2.430	3.470	0,20%	1
Total		809.449	49,81%	0	28.006	837.455	48,64%	

(1) Guy PAQUOT contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRESENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour charges bâtiments
Provisions garantie crédit bancaire
Provisions pour risques IRS
Provisions pour indemnisations ventes immobilières

Exercice
26.061,98
485.000,00
51.101,15
860.400,00

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	660,42
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	660,42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	45.000.000,00
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	45.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	45.000.000,00

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	4.377,40
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	4.377,40

DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts *(rubrique 450/3 du passif)*

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	21.432,60
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales *(rubrique 454/9 du passif)*

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	102.215,63

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Produits à reporter

24.475,24

Intérêts courus sur Emprunts et IRS, Caps, Floor et primes sur Produits dérivés

1.069.696,19

Autres frais 2014 payés en 2015

1.131,22

Exercice

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	6	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	5,1	5,1
Nombre effectif d'heures prestées	9088	8.185	8.542
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	369.475,48	368.876,97
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	124.866,25	124.640,01
Primes patronales pour assurances extralégales	622	21.596,43	20.650,40
Autres frais de personnel	623	18.019,77	14.556,08
Pensions de retraite et de survie	624	8.762,40	8.719,58
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112	3.282,32	
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	77.163,13	1.986.912,50
Utilisations et reprises	9116	1.012.762,50	5.479.028,73
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	123.638,40	185.459,44
Autres	641/8	2.327,77	6.790,10
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Produits dérivés		27.626,00	9.952,00
Divers		8.868,03	581.287,45
Différence de change et écart de paiement		0,21	260,66
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501	133.625,40	68.460,12
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	1.997,10	223.600,00
Reprises	6511	667.097,18	252.928,37
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Frais de banque et de coupons		29.179,24	24.235,64
Frais sur opérations de bourse		1.010,39	3.501,63
Divers		269,67	0,99
Moins-values sur réalisations d'options		4.646,00	5.246,00
Primes décaissées sur options			10.326,00

RESULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels**

Provisions Squeeze out Neuhaus

14.144,00

Provision intérêts moratoires sur remboursement Cobelfret

2.098.590,00

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

IMPOTS ET TAXES**IMPOTS SUR LE RESULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Plus-values sur titres et reprises de réductions de valeurs non taxées

Moins-values sur titres et réductions de valeurs taxées

RDT

Reprises de provisions déjà taxées

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	31.932,40
9135	127.186,89
9136	95.254,49
9137	
9138	26.776,69
9139	
9140	26.776,69
	5.003.839,44
	16.990.172,47
	15.089.277,45
	4.011,16
	47.362,40

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

RDT récupérables

Déductions pour investissements

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	121.072.654,71
9142	17.590.148,92
	103.427.992,25
	54.513,54
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	27.321,19	17.037,99
9146	34.558,61	40.065,14
9147	289.172,32	526.109,75
9148	1.668.133,74	1.809.276,40

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	485.000,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES		
LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE		

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garantie lors de la vente de Codic International 1.689.100,00 eur

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	248.476.572,53	256.525.891,91
Participations	(280)	237.976.572,53	246.025.891,91
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	10.500.000,00	10.500.000,00
Créances sur les entreprises liées	9291		16.779.243,99
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		16.779.243,99
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	10.438.064,20	10.398.235,58
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	10.438.064,20	10.398.235,58
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	14.482.951,70	14.871.791,73
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	54.212,05	57.273,94
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)	49.701.610,84	71.697.041,71
Participations	(282)	49.701.610,84	71.697.041,71
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		5.427.683,74
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		5.427.683,74
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

Informations supplémentaires

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XIII bis.

Renvoi à l'annexe relative aux informations complémentaires.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées dans l'annexe libre ci-après :

1. Rémunérations et tantièmes bruts versés en 2014 aux administrateurs : 528.635,54 eur.

RELATIONS FINANCIERES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	88.375,00
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	20.000,00
95061	3.000,00
95062	
95063	18.770,00
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Entreprises et Chemins de Fer en Chine sa

rue du Bois Sauvage 17

1000 Bruxelles 1, Belgique

0403.207.521

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus petit

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST LA TETE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	145.234,00
95071	3.000,00
95072	
95073	36.270,00
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	4,0	4,0	
Temps partiel	1002	2,0		2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	5,1	4,0	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	6.482	6.482	
Temps partiel	1012	1.703		1.703
Total	1013	8.185	6.482	1.703
Frais de personnel				
Temps plein	1021	489.517,21	489.517,21	
Temps partiel	1022	44.440,72		44.440,72
Total	1023	533.957,93	489.517,21	44.440,72
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	8.321,56	7.655,84	665,72

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	5,1	4,0	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	8.542	6.614	1.928
Frais de personnel	1023	528.723,46	462.495,31	66.228,15
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	8.490,00	7.386,00	1.104,00

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	4	2	5,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4	2	5,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4		4,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	2		2,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121		2	1,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1,0
Employés	134	2	1	2,5
Ouvriers	132	1	1	1,5
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice ...

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	3	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	61	5812	15
Coût net pour l'entreprise	5803	3.472,36	5813	477,13
dont coût brut directement lié aux formations	58031	3.472,36	58131	477,13
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Les frais d'émission d'emprunt obligataire sont amortis linéairement sur la durée de celui-ci.

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

REGLES D'EVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments*				
Siège social	L		3,00 - 3,00	100,00 - 100,00
4. Installations, machines et outillage*				
Siège social	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
Siège social	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00
7. Autres immobilisations corporelles				
Constructions et aménagements	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Installations	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Mobilier et matériel de bureau	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
2. En cours de fabrication - produits finis:
3. Marchandises:
 - Individualisation
4. Immeubles destinés à la vente:
 - Individualisation

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

REGLES D'EVALUATION

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

En fin d'exercice ils sont évalués au taux de clôture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

La Compagnie du Bois Sauvage est une société à caractère patrimonial, cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, dont l'actionnaire principal est familial et stable.

Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle a pour objectif de se réserver les moyens nécessaires aux développements des sociétés du Groupe.

Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

1. LETTRE AUX ACTIONNAIRES

La faible et inégale reprise économique en Europe a été caractérisée en 2014 par une croissance poussive et un risque de déflation.

Dans le cas des participations détenues par Compagnie du Bois Sauvage, les résultats sont contrastés, certaines sociétés parvenant à maintenir une bonne rentabilité et affichant de bons résultats, d'autres mettant plus de temps à retrouver un bon niveau de rentabilité.

C'est dans ce contexte que le résultat opérationnel avant cessions et variations de juste valeur de Compagnie du Bois Sauvage s'établit à EUR 24,3 millions contre EUR 7,8 millions en 2013. Cette forte amélioration est due principalement au fait qu'en 2013 le résultat opérationnel avait été impacté par des éléments non récurrents.

Ce résultat 2014 tient compte notamment de :

- l'augmentation de 6.9% (5,5% à périmètre constant en tenant compte de l'acquisition du chocolatier Corné Port Royal en mai 2013) du chiffre d'affaires du Groupe Neuhaus et du maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle,
- la poursuite de la diminution des charges financières du Groupe qui sont d'EUR 5,8 millions en 2014 contre EUR 6 millions en 2013,
- la diminution des dividendes encaissés à EUR 6,3 millions en 2014 par rapport à EUR 8 millions en 2013, résultant principalement d'une baisse des résultats de Berenberg Bank après plusieurs années exceptionnelles,
- des résultats des sociétés mises en équivalence à EUR -1,7 million en 2014 contre EUR -13 millions en 2013. La forte progression est principalement due à Recticel qui, en 2013, s'est vu infliger une amende dans le cadre de l'enquête sur le secteur de mousse polyuréthane (EUR 7,9 millions part du Groupe Compagnie du Bois Sauvage).

Le résultat net part du Groupe d'EUR -1,1 million tient compte de résultats sur cessions d'EUR 3,4 millions, de variations de juste valeur d'EUR -18 millions dont principalement Codic International (EUR -14,7 millions) et Noël Group (EUR -2,3 millions) et d'une charge d'impôts d'EUR 7,2 millions.

Le résultat net global part du Groupe est d'EUR -5,1 millions contre EUR -15,1 millions en 2013. Ce montant correspond au résultat net part du Groupe corrigé principalement par les variations de juste valeur des participations en Matignon Technologie II (EUR +1,4 million), en Gotham City (EUR +1,4 million), en Berenberg Bank (EUR -7 millions) et en Umicore (EUR -1,2 million), ainsi que par les différences de change sur la conversion des activités à l'étranger (EUR +3,5 millions) et la quote-part dans les réserves de couverture et actuarielle de Recticel (EUR 2,9 millions).

La Société a renforcé ses fonds propres d'EUR 11,5 millions suite à l'exercice de 3.150 droits de souscription au prix unitaire d'EUR 107,93 (avril 2014) et de 46.504 warrants 2013-2015 au prix unitaire d'EUR 239 (juillet 2014). La Compagnie a remboursé en novembre 2014 un emprunt obligataire d'EUR 60 millions venu à échéance et affiche dès lors une position nette de trésorerie consolidée positive d'EUR 5,8 millions au 31 décembre 2014.

Après paiement du dividende 2013 (EUR 11,5 millions), les fonds propres du Groupe s'établissent à EUR 312,8 millions.

La Compagnie, constatant un très bon résultat opérationnel et la solidité de ses actifs, propose de poursuivre sa politique de croissance du dividende et de le porter à EUR 7,36 brut par titre et marquer ainsi sa confiance dans l'avenir.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Durant l'année 2014, le Groupe Compagnie du Bois Sauvage a principalement :

- souscrit à l'augmentation de capital de Noël Group (USA) pour un montant d'USD 4,8 millions,
- encaissé des remboursements d'USD 3,3 millions des fonds DSF III et Gotham City (USA),
- libéré ou souscrit un montant total d'EUR 0,3 million dans les fonds Théodorus II, Euroscreen et dans le capital de Nanocyl,
- vendu sa participation dans Codic International (23,81%) entraînant un résultat IFRS négatif d'EUR 14,7 millions. Le prêt d'EUR 4 millions à Codic International a été remboursé conjointement,
- vendu sa participation en TC-Ré (26,41%) en dégageant une plus-value nette d'EUR 1,5 million par rapport à sa valorisation dans les comptes à fin 2013,
- encaissé un remboursement d'EUR 2 millions du fond Matignon Technologie II,
- encaissé des remboursements de prêt de Rec-Man et DIGroup pour un total d'EUR 1,9 million,
- apporté sa participation dans dcinex (2,85%) à l'offre de reprise d'Ymagis en échanges de cash, obligations et actions Ymagis,
- réduit sa participation en Ter Beke (cession de 4.629 titres),

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 pour le rachat d'actions propres, la Compagnie du Bois Sauvage n'a pas procédé en 2014 au rachat d'actions propres. A ce jour, Compagnie du Bois Sauvage ne détient pas d'actions propres et a temporairement suspendu son programme de rachat. Le nombre d'actions en circulation est de 1.625.000.

Les mesures visant à l'amélioration de l'information des actionnaires ont été poursuivies : la Charte de Corporate Governance a été mise à jour et est disponible sur le site internet, les contacts avec les analystes et les investisseurs ont été poursuivis, la valeur intrinsèque est publiée semestriellement et la composition détaillée du portefeuille est reprise en pages 23, 30 et 33 du présent rapport.

Le nombre moyen journalier de titres traités en 2014 a été de 731.

Tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, la valeur intrinsèque « in the money » s'établit à EUR 281,9 par titre au 31 décembre 2014 contre EUR 288,5 au 31 décembre 2013, en légère baisse.

En décembre 2014, la Compagnie a été informée par la FSMA de ce que son auditeur analysait les éventuelles manquements de la société en matière de notification de franchissement de seuil en relation avec sa participation dans le capital de Recticel.

La Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franc engagement.

Le Président
Frédéric Van Gansberghe
Rep. d'Ecotake, sa

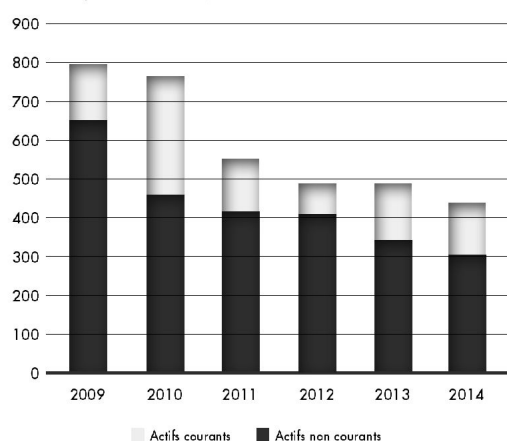
RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

2. CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE

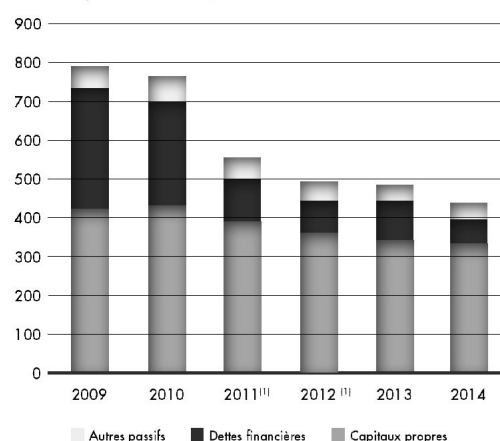
ACTIF – ÉVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en € millions)



PASSIF – ÉVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en € millions)

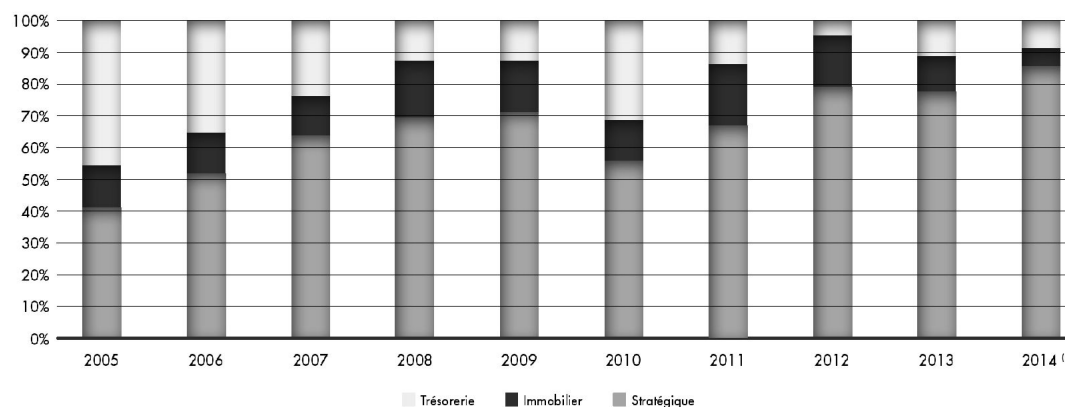


(1) Les fonds propres de 2011 et 2012 tiennent compte des réductions de capital de respectivement EUR 40,6 millions et EUR 39,4 millions.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ

Valeur intrinsèque au 31 décembre⁽²⁾

Total € 655.300.460 838.563.340 1.060.667.920 757.680.115 758.571.487 813.968.415 571.074.038 542.063.934 558.737.076 496.405.908



(2) Voir page 38 : Méthodes de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque et la note 8.

(3) Hors trésorerie du Groupe Neuhaus.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

EUR 1.000	2014	2013	2012 ⁽⁷⁾	2011
Capitaux propres du Groupe	312.832	318.109	344.461	369.199
Valeur intrinsèque « in the money » ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁶⁾	459.018	456.338	452.996	443.395
Résultat net consolidé (part du Groupe)	-1.073	-1.403	15.753	31.090
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	333.287	337.171	300.891	258.262

	2014	2013	2012	2011
Résultat net consolidé par action (part du groupe) (EUR)				
De base ⁽³⁾	-0,67	-0,89	9,99	19,67
Dilué ⁽³⁾	-0,67	-0,89	9,99	19,66
Nombres d'actions				
En circulation	1.625.000	1.575.346	1.575.346	1.582.000 ⁽²⁾
In the money	1.628.400	1.581.896	1.581.896	1.585.150
Fully diluted	1.721.746	1.721.746	1.721.846	1.861.000
Valeur intrinsèque par action à la clôture (EUR)				
In the money ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	281,88	288,48	286,36	279,72
Fully diluted ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	279,71	284,60	282,66	275,56
Dividende brut par action	7,36	7,28	7,20	7,00

	2014	2013	2012	2011
Volume journalier moyen traité	731	597	562	551
Capitaux journaliers moyens (EUR) ⁽⁴⁾	162.421	112.488	101.543	102.733
Cours (EUR)				
Clôture	205,10	214,03	191,00	163,25
Le plus haut ⁽⁵⁾	235,85	215,00	195,00	206,43
Le plus bas ⁽⁵⁾	190,00	176,12	160,01	163,25

(1) La méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque est explicitée en page 38 et note 8.

(2) Dont 4.379 actions propres détenues par Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2011 [voir aussi la note 15].

(3) Voir calcul et définitions dans la note 25 en page 92.

(4) Voir définitions de « in the money » et de « fully diluted » en page 39.

(5) Les statistiques 2011 et 2012 sont adaptées suite à la réduction de capital d'EUR 26 et d'EUR 25 par titre.

(6) La valeur intrinsèque tient compte de la réduction de capital d'EUR 40,6 millions (EUR 26 par titre) au 31 décembre 2011 et d'EUR 39,4 millions (EUR 25 par titre) au 31 décembre 2012.

(7) les chiffres 2012 présentés à titre comparatif ont été retraités pour refléter l'application de la norme IAS 19 révisée. L'impact est de -5.643 KEUR sur la valeur de mise en équivalence et sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

3. INDEX DU RAPPORT DE GESTION COMBINÉ

Contenu du rapport de gestion combiné	page(s)
■ Evolution des affaires, résultats et situation de la Société	2 à 5
■ Principaux risques et incertitudes	16
■ Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	40
■ Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société	18
■ Recherche et développement	N/A
■ Existence de succursales de la Société	N/A
■ Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés	19
■ Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit	10
■ Déclaration de Gouvernance d'entreprise	9
■ Rapport de rémunération	14
■ Structure de l'actionariat	20
■ Etat du capital	77
■ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	37

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE

L'appellation « Bois Sauvage » vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit « Bois Sauvage », déformation du patronyme néerlandais « Wilde Wouter », se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13^{ème} siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

Compagnie du Bois Sauvage est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires. Certaines étaient de taille trop

petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la Société.

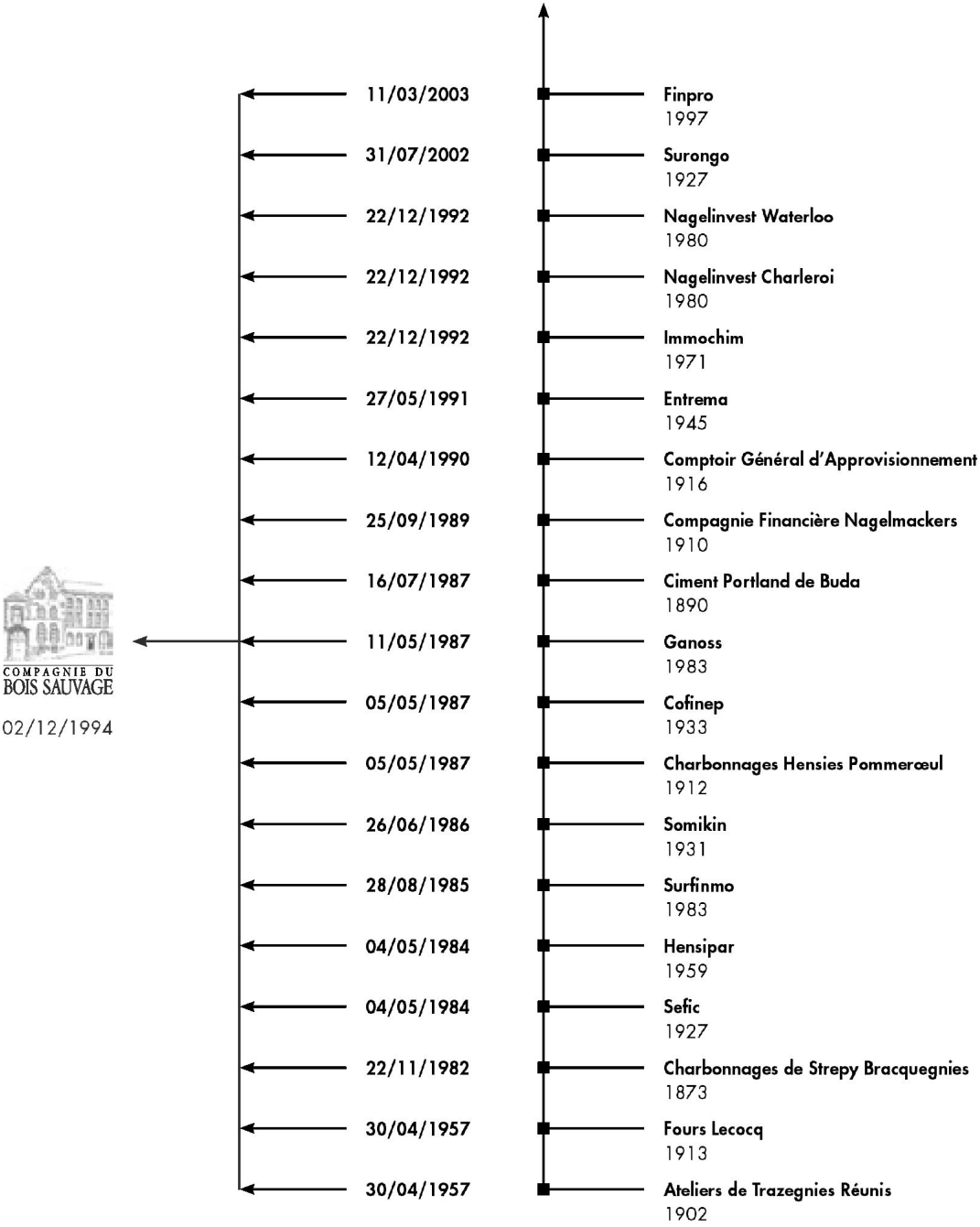
La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui il se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

Guy Paquot contrôle la société Fingaren s.c.a., qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine, s.a.. Ensemble, ils possèdent 49,81% (48,64% sur base fully diluted) de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2014. Pour 50,19% du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionariat page 20 et 104).

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE



RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 7 avril 2014. Elle est disponible sur le site internet : www.bois-sauvage.be.

Cette Charte est conforme au Code belge de Corporate Governance 2009 à l'exception des éléments explicités au point 5.2 ci-dessous.

5.2. Dérogation au Code de référence

Le Conseil d'administration assure collégialement la gestion journalière de la Société depuis le 31 août 2012, date à laquelle il a mis fin à la structure de management exécutive existante (fonction d'Administrateur délégué et Comité de direction) au profit de la structure expliquée au point 5.6.1 ci-après en page 16. En conséquence, à partir du 31 août 2012, les dispositions suivantes au Code belge de Corporate Governance 2009 ne sont plus applicables :

- Points 1.4 à 1.6, (Structure claire de gouvernance d'entreprise) 4.11 à 4.12 (Evaluation de l'interaction du Conseil d'administration avec le CEO et le management exécutif), 6 (Structure claire de management exécutif) et 7 (Rémunération du management exécutif).
- Points 5.3/4 à 5 et 5.4/2 à 4 (Comité de Nomination et de Rémunération), point 6 (Structure claire de management exécutif), points 7.1, 7.3 à 4, 7.9 à 18 (Rémunération de l'Administrateur délégué et des managers exécutifs).

Par ailleurs, les autres dérogations au Code belge de Corporate Governance 2009 se résument comme suit :

- Points 5.2/12 à 14 (Contact avec le management exécutif et contrôle interne) : Le management exécutif ayant été supprimé, l'administrateur exécutif assure la mission préconisée par le Code belge.
- Point 5.2 /17 (Audit interne) : Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.

- Point 5.2./28 (Fonctionnement du Comité d'Audit) : Le Conseil d'administration a estimé que deux réunions par an (au lieu de quatre recommandées par le Code de Corporate Governance) sont suffisantes pour permettre au Comité d'audit de fonctionner correctement. Une ou plusieurs réunions supplémentaires peuvent être organisées en fonction des nécessités.
- Point 7.11 (Administrateur exécutif) : Le Conseil d'administration a décidé de rémunérer le mandat de l'Administrateur exécutif d'un montant fixe sans partie variable comme prévu dans le Code 2009.

5.3. Conflits d'intérêt

Aucune décision prise par le Conseil d'administration en 2014 n'a requis l'application de l'article 523 ou 524 du Code des Sociétés.

5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

5.4.1. Organes de gestions et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration, la qualification et la date d'échéance du mandat de ses membres sont reprises en page 12 du présent rapport.

En 2014, le Conseil était composé d'un administrateur exécutif, d'administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres dont 4 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des sociétés, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines).

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Nomination / révocation du Président du Conseil d'administration.
- Nomination / révocation des membres du personnel et en particulier de l'équipe opérationnelle.
- Suivi et contrôle des actions de l'équipe opérationnelle.
- Prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives.
- Suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements.
- Définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration.
- Mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions, de leurs responsabilités et de la rémunération de leurs membres.
- Suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés.
- Suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique.
- Suivi du travail du Commissaire.
- Nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil.
- Les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants.
- Les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions.
- Tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur.
- La composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2014, le Conseil s'est réuni à 15 reprises. Il a débattu notamment :

- des résultats sociaux et consolidés,
- du suivi du budget 2014 et de l'établissement du budget 2015,
- de la stratégie du Groupe,
- du suivi des participations et de dossiers d'investissements,
- de la simplification de la structure du pôle chocolatier,
- des ventes de participations,
- des investissements immobiliers aux Etats-Unis,
- des règles d'évaluation des participations et suivi des nouvelles normes IFRS,
- du suivi des litiges,
- de la politique de rémunération des administrateurs,
- de l'examen des candidatures au Conseil,
- du financement et de l'exercice de droits de souscription et de warrants,
- des formalités liées à la dématérialisation des titres,
- de la politique de mécénat.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la société.

Comités spécialisés**Deux Comités spécialisés sont en place :****Le Comité d'audit**

Il s'est réuni à 3 reprises en 2014 et a notamment débattu des points suivants :

- comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014,
- nouvelles règles IFRS,
- dépassement du seuil des 30 % en Recticel et constat de son non contrôle,
- réforme de l'audit,
- mise à jour des règles d'évaluation,

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

- méthodologie retenue pour le calcul de la valeur intrinsèque du Groupe,
- litiges en cours,
- risques et contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir page 16),
- communiqués annuel et semestriel et suppression des trimestriels,
- règles pour la gestion des liquidités.

La composition du Comité d'audit a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 3 décembre 2012. Valérie Paquot a été nommée membre du Comité d'audit en remplacement de Pierre-Yves de Laminne de Bex, démissionnaire suite à sa nouvelle fonction d'Administrateur exécutif.

Les membres du Comité d'audit disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité. Plus particulièrement, le Président du Comité d'audit, François Blondel, est diplômé en droit et en Sciences Economiques Pures, a entamé sa carrière professionnelle dans le groupe Petrofina aux Etats-Unis et en Europe avant de rejoindre IBT dont il a été l'Administrateur délégué, ce qui lui permet de garantir le fonctionnement efficace du Comité. Il est indépendant au sens de l'article 526ter du Code des Sociétés.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 3 reprises en 2014, sous la présidence de Patrick Van Craen. Le Comité s'est penché notamment sur :

- la rémunération des membres du Conseil d'administration,
- les échéances des mandats d'administrateurs et examen des candidatures,
- la revue des mandats d'administrateurs dans les filiales et participations du Groupe,
- les rémunérations et bonus des membres du personnel,
- la mise à jour du règlement de travail.

En 2014, deux administrateurs sur les sept que compte le Conseil d'administration sont de sexe féminin. Le Comité de nomination et de rémunération reste attentif à maintenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière sera portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

Le Comité de nomination et rémunération a été modifié pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 31 août 2011. Il est présidé par Patrick Van Craen qui est secondé par Frédéric Van Gansberghe et François Blondel.

Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société, disponible sur son site internet : www.bois-sauvage.be

La Société désigne généralement un représentant au sein des filiales et des participations, afin de suivre leur développement.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.4.2. Nominations statutaires

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Frédéric Jourdain et d'European Company of Stake, s.a. (représentée par Monsieur Frédéric Van Gansberghe) viennent à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 22 avril 2015. Le Conseil d'administration de la Compagnie du Bois Sauvage a acté la démission de Monsieur François Blondel avec effet le 26 février 2015.

Le Conseil d'administration vous propose de renommer European Company of Stake, s.a. (représentée par Monsieur Frédéric Van Gansberghe) pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2019.

Conformément à la charte de Corporate Governance de la société qui limite l'âge des administrateurs à 70 ans, le mandat de Monsieur Frédéric Jourdain n'est pas renouvelé. Pour remplacer les deux mandats vacants, le Conseil d'administration vous propose de nommer Monsieur Hubert OLIVIER et la société Maxime Boulvain sprl, représentée par Monsieur Massimo BOULVAIN chacun en qualité d'administrateur indépendant ⁽¹⁾ pour une durée de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2019.

Hubert Olivier est diplômé de l'école de Commerce du Havre (ESCAE) et de l'INSEAD (Finance for Executive program). Il a commencé sa carrière aux laboratoires GOUPIL puis en 1987 dans le Groupe Pharmaceutique SANOFI en tant que responsable du développement des marchés OTC en Asie. Après avoir occupé les postes de Président Directeur Général pour la France dans le Groupe Ratiopharm et la présidence des activités des laboratoires TEVA en France, il est actuellement Président du Groupe OCP leader de la distribution pharmaceutique en France et responsable des activités de CELESIO en Belgique.

Maxime Boulvain est ingénieur civil et diplômé de Vlerick (Advanced management program). Il a occupé des postes de directions dans des sociétés spécialisées dans l'intégration de solutions software pour l'industrie électromécanique telles que Rand Worlwide et Axis. Il est actuellement l'Administrateur délégué de la société Automatic Systems et de ses 7 filiales dans le monde (Groupe Bolloré).

La Compagnie du Bois Sauvage remercie Messieurs François Blondel et Frédéric Jourdain pour l'excellent travail accompli durant ces quatre années en tant qu'administrateur de la société.

⁽¹⁾ Au sens de l'article 526 ter du code des sociétés pour l'ensemble des critères définis.

5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

Conseil d'administration

European Company of Stake, s.a. ⁽²⁾ rep. par F. Van Gansberghe	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Président	2015
François BLONDEL ⁽¹⁾	Avenue des Cormorans 15 B-1150 Bruxelles	Administrateur	jusqu'au 26/2/2015
Pierre-Yves de LAMINNE de BEX ⁽²⁾⁽³⁾	Chaussée de Bruxelles 305 B-1950 Crainhem	Vice-Président et Administrateur exécutif	2017
Frédéric JOURDAIN ⁽¹⁾	Molenstraat 2 B-1600 Sint Laureins-Berchem	Administrateur	2015
Isabelle HAMBURGER ⁽¹⁾	Rozelaarlaan 4 B-1560 Groenendaal	Administrateur	2018
Valérie PAQUOT ⁽²⁾	Rue Faider 42 bte 9 B-1050 Ixelles	Administrateur	2016
Patrick VAN CRAEN ⁽¹⁾	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2018

⁽¹⁾ Indépendant

⁽²⁾ Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

⁽³⁾ Administrateur exécutif

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Comité d'audit	François Blondel	Président jusqu'au 26/2/2015
	Valérie Paquot	Membre
	Frédéric Jourdain	Membre
Comité de nomination et rémunération	Patrick Van Craen	Président
	François Blondel	Membre jusqu'au 26/2/2015
	Frédéric Van Gansberghe	Membre
Secrétariat général	Bruno Spilliaert	
Commissaire	S.C. s.f.d. S.C.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Madame Corine Magnin et Monsieur Michel Denayer Berkenlaan 8b B-1831 Diegem	2016

Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants, en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.

François BLONDEL	Administrateur de sociétés
Frédéric JOURDAIN	
Isabelle HAMBURGER	Administrateur délégué de Vervloet, sa (rep. HLW bvba)
Patrick VAN CRAEN	Membre du Comité de coordination de CFE

Président honoraire

Chevalier Paquot

Administrateurs honoraires

Baron Boone
Robert Demilie
Baron Donald Fallon
Monique Neven
Marc Noël
Jean-Louis Raemdonck van Megrode
Baronne Schwennicke
Baron de Vaucleroy

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5. Rapport de rémunération

5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée Générale qui suit.

5.5.2. Politique de rémunération

5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

Suite à la décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2013, la politique de rémunération a été adaptée comme suit :

La rémunération des administrateurs se divise en 3 parties :

- 1) Une partie fixe d'EUR 5.000 brut par personne et par an payée pendant l'année durant laquelle le mandat a été exercé.
- 2) Des tantièmes, correspondant conformément aux statuts à 4% maximum du bénéfice distribué (dividende + tantièmes) annuellement par la Société. Le Conseil répartira les tantièmes entre les administrateurs selon un règlement interne, qui tient compte des missions spécifiques effectuées par certains d'entre eux.
- 3) Les rémunérations pour les prestations des administrateurs membres du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération, payées pendant l'année durant laquelle le mandat est exercé.

Les rémunérations brutes des membres des Comités spécialisés sont arrêtées comme suit :

€	Comité Audit		Comité de Nomination et de Rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/personne	1.500	1.000	1.125	750

La politique de rémunération des administrateurs sera revue en 2015.

Les rémunérations en actions sont abordées globalement dans la section 5.5.2.2. ci-dessous.

5.5.2.2. Plan de paiements fondé sur des actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2006 a approuvé la mise en place d'un plan de stock-options d'une durée de cinq ans en faveur des membres du Comité de direction, des employés et des cocontractants permanents de la Société.

Le plan d'attribution de stock-options est venu à son terme en 2010. Il visait la motivation à long terme du personnel par l'intermédiaire d'un plan d'options portant sur un total de 15.000 actions Compagnie du Bois Sauvage sur 5 ans. Ces options ont été attribuées pour la première fois aux bénéficiaires le 6 juin 2006 et donnent chacune le droit d'acquérir une action Compagnie du Bois Sauvage. Sauf cas particuliers (décès, incapacité, retraite et, sous certaines conditions, licenciement) ou dérogations approuvés par l'Assemblée Générale, ces droits ne peuvent être exercés que cinq ans après l'attribution, et ne seront définitivement acquis par les bénéficiaires qu'à raison d'un quart par an et par attribution. Le détail de ce plan d'options se trouve en page 15 et dans la note 27. La ratification de la prolongation pour une période de 5 ans des plans d'options 2006-2011, 2007-2012 et 2008-2013 a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2010 (voir aussi la note 27).

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2014, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2014 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

€	Conseil d'administration			Comité d'audit (2014)	Comité de nomination et de rémunération (2014)	Total
	Présence (2014)	Fixe (2014)	Tantièmes (relatif à 2013)			
Administrateurs						
Frédéric Van Gansberghe ⁽³⁾	15/15	5.000	132.148		3.250	140.398
François Blondel	14/15	5.000	124.783	7.500	3.250	140.533
P.-Y. de Laminne de Bex ⁽¹⁾	15/15	5.000	32.866			37.866
Vincent Doumier ⁽²⁾	s.o.	0	19.911			19.911
Frédéric Jourdain	15/15	5.000	46.366	5.000		56.366
Isabelle Hamburger	11/15	5.000	9.955			14.955
Valérie Paquot	14/15	5.000	44.366	5.000		54.366
Patrick Van Craen	15/15	5.000	29.866		4.875	39.741
Total		35.000	440.261	17.500	11.375	504.136

⁽¹⁾ Administrateur exécutif

⁽²⁾ Administrateur jusqu'au 30 août 2013

⁽³⁾ représentant d'European Company of Stake, s.a.

En tant que Président du Conseil d'administration Monsieur Frédéric Van Gansberghe a perçu, en 2014, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 4.500 de frais de représentation.

5.5.3.2. Rémunérations brutes allouées au sein du Groupe en 2014 à l'Administrateur exécutif

Une partie de la rémunération fixe et tantième payés à l'Administrateur exécutif en tant qu'administrateur est reprise dans le tableau ad hoc ci-dessus, le reste de sa rémunération est reprise dans le tableau ci-dessous (coût total entreprise, TVA incluse si applicable). Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex est sous statut d'indépendant.

€	Fixe	Variable	Pension	Rémunération		Total
					Autres	
Pierre-Yves de Laminne de Bex	20.000	0	0	0		20.000
Total	20.000	0	0	0		20.000

5.5.3.3. Droits de souscriptions sur actions attribués à l'Administrateur exécutif en 2014

Il n'y a pas eu d'octroi de droit de souscription sur actions à l'Administrateur exécutif en 2014.

Il n'y a pas eu de droit de souscription sur actions échu ou exerçable en 2014 relatif aux options détenues par l'Administrateur exécutif.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5.4. Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société.
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate.
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions.
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société. A cet effet, ils se réunissent au moins une fois par an sans la présence de l'Administrateur exécutif et pour la dernière fois le 29 août 2014.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure pré-établie et transparente.

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration. La dernière évaluation du Conseil d'administration et de ses administrateurs a été faite le 26 février 2015.

5.5.5. Autres rémunérations

En plus des honoraires perçus dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales pour un montant total d'EUR 145.234, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d. S.C.R.L. et son réseau ont perçu des émoluments non liés à des prestations d'audit pour un montant hors TVA d'EUR 39.270 pour l'accomplissement de différentes missions.

5.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO ^(*).

5.6.1. Environnement de contrôle

Vocation et stratégie

La volonté de la Compagnie est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière

(*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des sociétés, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines).
- Nomination / révocation du Président du Conseil d'administration.
- Nomination / révocation des membres du personnel et en particulier de l'équipe opérationnelle.
- Suivi et contrôle des actions de l'équipe opérationnelle.
- Prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives.
- Suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements.
- Définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration.
- Mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions, de leurs responsabilités et de la rémunération de leurs membres.
- Suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés.
- Suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique.
- Suivi du travail du Commissaire.
- Nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Le Conseil d'administration a confié à certains de ses membres des missions spécifiques propres à leur qualité d'administrateur et ne délègue pas la gestion journalière de la Société. Le Conseil d'administration veille à ce que les opérations journalières soient suivies par des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux.

En outre le Conseil d'administration a désigné en son sein un Administrateur exécutif afin de veiller à la coordination des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux et de s'assurer que ces derniers savent ce qui est attendu d'eux dans le cadre de leur mission.

Le Conseil d'administration désigne le Directeur financier qui assure la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçus des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place 2 Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), sont correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 526 quater du Code des sociétés.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de rémunération et de nomination a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Secrétaire général, du Directeur financier et des autres membres du personnel.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Intégrité et Ethique

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel (inférieur à 10 personnes), le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier par lequel le personnel de la Société peut confidentiellement faire part de ses préoccupations à propos d'irrégularités éventuelles.

5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Les membres du Conseil d'administration et le Directeur financier sont aussi membres de Conseil d'administration et de Comité d'audit « ou Advisory Board » de certaines participations du Groupe, ce qui leur permet de suivre les risques spécifiques à ces participations.

L'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants en 2014 :

a) Taux d'intérêt

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liée à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Liquidité

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisant pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

c) Risque de participations

La Compagnie dispose d'un portefeuille de participations comprenant principalement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers.

Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe Neuhaus ne possède qu'une unité de production principale et une autre de petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

d) Immobilier

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

e) Devises

Les investissements (directs) à long terme de la Compagnie sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent un peu plus de 8 % des actifs.

f) Contrepartie

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

g) Activité de marché

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données est un élément essentiel du travail de l'équipe en place.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

Une fraude au niveau du personnel ou un non-respect des pouvoirs de signature ou d'usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

j) Risque lié au non-respect de la réglementation et de la législation

L'évolution de la législation et des réglementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5.6.3. Activités de contrôle

a) Taux d'intérêt

La Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé l'ensemble de son endettement à taux variables, elle gère aujourd'hui les contrats de couvertures de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » (voir note 20) qui avaient été conclus parallèlement à son endettement. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique.

b) Liquidité

La Compagnie fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie nette toujours positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie (voir note 20).

c) Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration de Neuhaus Holding dans lequel le Groupe a deux administrateurs. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

d) Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

e) Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

f) Contrepartie

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles la Compagnie a une relation directe (Banque Degroof, BNPParibas Fortis, ING Belgique, KBC/CBC, Belfius

et la société de bourse Leleux) ainsi qu'ABN-Amro (NL) et SunTrust (USA) pour ses filiales.

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

g) Activité de marché

Le Groupe ne traite aucune option de vente. Toutes les options d'achat émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille. La Compagnie s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est plus exercée au 31 décembre 2014.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication.

Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives pertinentes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application. Statutairement, l'Administrateur délégué, s'il y en a un, a un pouvoir de signature seul.

j) Risque lié au non-respect de la réglementation

Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la réglementation, de l'évolution et du respect de la législation et des réglementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

Tous ces risques sont examinés et mesurés annuellement par le Comité d'audit.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur financier. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit, et approuvées par le Conseil d'administration.

Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement et une fois par semaine une copie du système fait l'objet d'un stockage externe.

5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de la Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

L'Administrateur exécutif et le Directeur financier disposent quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.

5.7. Actionnariat

5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société (www.bois-sauvage.be) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.

La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport donne en pages 23, 30 et 33 la composition détaillée du portefeuille consolidé au 31 décembre 2014.

La Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur NYSE Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plate-forme NYSE Euronext, offrant de la sorte la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.625.000 au 31 décembre 2014 contre 1.575.346 au 31 décembre 2013 dont aucun détenu en propre. (voir aussi la note 15 en page 77). Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.721.746 au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Le volume annuel de titres traités en 2014 a été de 186.452. Le volume moyen journalier a été de 731 en 2014 contre 597 en 2013.

Les banques Degroof et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

5.7.2. Structure de l'actionnariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., ainsi que la personne en détenant le contrôle ultime, M. Guy Paquot, lui ont adressé, le 16 septembre 2014, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à cette date. Cette notification a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Situation au 1 septembre 2014
Dénominateur pris en compte : 1.625.000

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Guy Paquot	1.040	0,06%
Fingaren s.c.a.	96.879	5,96%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	711.507	43,79%
TOTAL	809.426	49,81%

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

En date du 9 janvier 2015, la Société a reçu une mise à jour de la déclaration de participation, sans franchissement de seuil, faisant apparaître une détention conjointe au 31 décembre 2014 de 49,81% des droits de vote de Compagnie du Bois Sauvage.

Les détenteurs des droits de votes ayant fait la notification ci-dessus ont déclarés répondre aux critères de dispense prévue à l'article 74 concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

Guy Paquot contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.
Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché de la vente publique et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 95,12% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

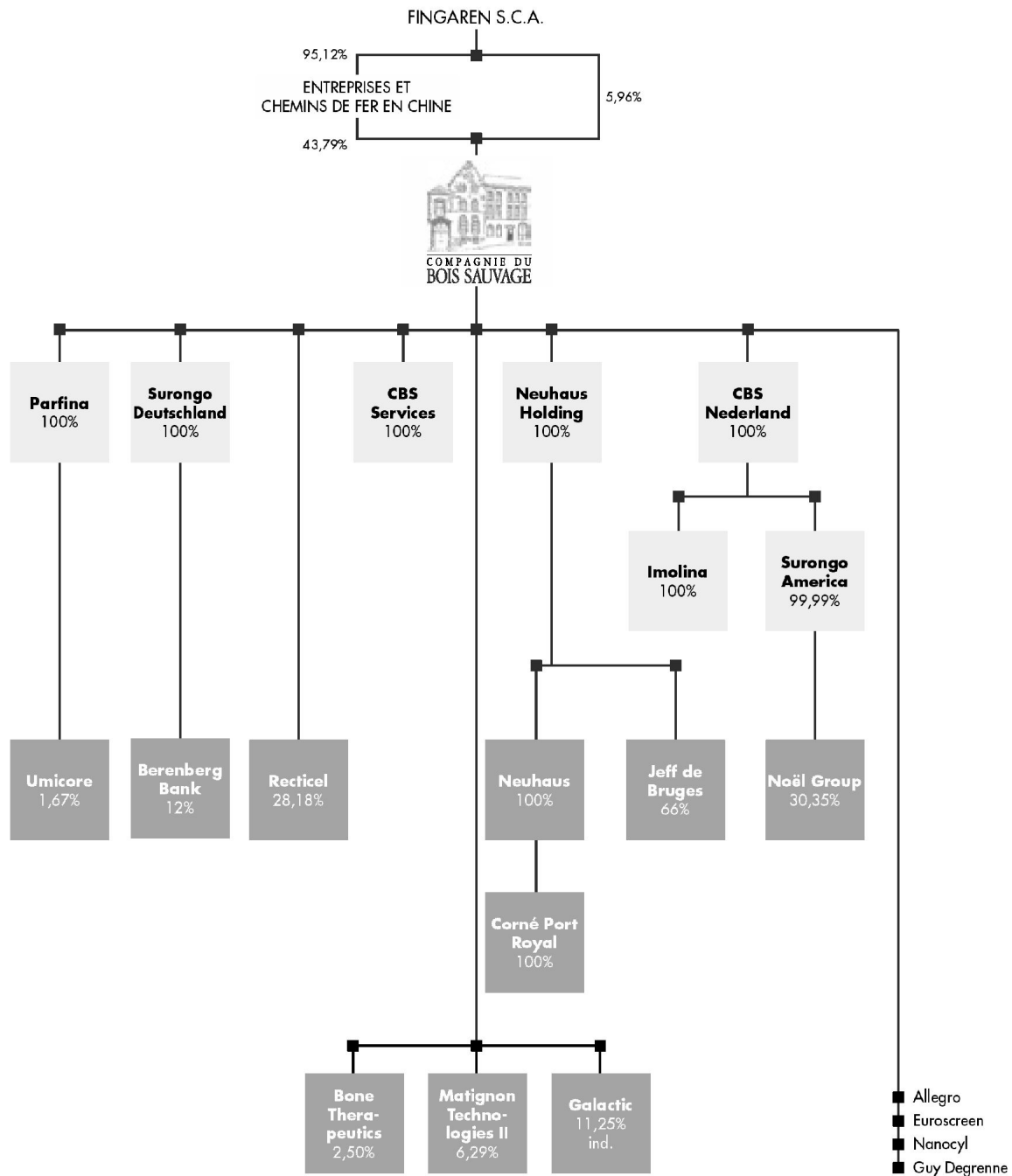
La Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Yves de Laminne de Bex et Frédéric Van Gansberghe.

A l'exception de contrats de location de bureaux à Fingaren et à Entreprises et Chemins de Fer en Chine, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faite par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine lui sont refacturées.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

6. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS



Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 33.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Stratégie du Groupe

La Compagnie a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles. La vocation du Groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit.

Durant l'année 2014, en exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration, la Compagnie a poursuivi son recentrage sur un nombre limité de participations. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Valeur intrinsèque au 31 décembre 2014

En EUR 1.000	Valeur de		% de	Cours de	% du	Répartition
Pôle	marché	Quantité	participation	bourse	segment	par pôle
■ Stratégique	422.986					91%
Neuhaus	227.500		100%		54%	
Banque Berenberg	62.820		12%		15%	
Umicore	62.447	1.875.000	2%	33,31	15%	
Recticel	43.027	8.358.006	28%	5,15	10%	
Noël Group	17.135		30%		4%	
Prêt à Noël Group	532				0%	
Autres	9.525				2%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>317.512</i>					
■ Immobilier	27.176					6%
Europe	10.424					
Site Bois Sauvage	9.716				36%	
Luxembourg	607				2%	
Terrains & divers	101				0%	
USA	16.752					
Autres	16.752				62%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>27.176</i>					
■ Actions de trésorerie	12.157					3%
Delhaize	4.532	75.000		60,43		
GDF Suez	2.720	140.000		19,43		
BNPParibas-Fortis	1.733	70.447		24,6		
Ter Beke	2.180	34.371		63,43		
Mobistar	784	40.000		19,61		
Ymagis	161	19.961		8,05		
Autres	47					
<i>Dont participations non cotées hors</i>	<i>47</i>					
<i>équivalent trésorerie consolidée</i>						
Total	462.319					100%
<i>Dont participations non cotées hors</i>	<i>356.845</i>					
<i>trésorerie consolidée</i>						

TRÉSORERIE CONSOLIDÉE DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Au 31 décembre 2014

Trésorerie et équivalent de trésorerie	57.992
--	--------

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

I. Participations stratégiques



Neuhaus

Leader belge et européen de produits de chocolaterie haut de gamme.

Avec un chiffre d'affaires d'EUR 181 millions, le groupe Neuhaus a réalisé une augmentation de 6,9% de ses ventes.

Les deux principales marques du Groupe sont Neuhaus (www.neuhaus.be) et Jeff de Bruges (www.jeff-de-bruges.com et www.jeff-de-bruges.ca)

Neuhaus est présent dans plus de 40 pays et 50 aéroports. La croissance de son chiffre d'affaires est la combinaison d'une augmentation des ventes pour les magasins comparables ainsi que l'expansion du réseau de distribution. La principale croissance du groupe en 2014 est réalisée par Neuhaus et Corné Port-Royal.

Corné Port-Royal, acquis en 2013, concentre ses efforts surtout en Belgique et a substantiellement amélioré ses résultats suite à la réorganisation entreprise. (www.corneportroyal.com).

La hausse du chiffre d'affaires de Jeff de Bruges est principalement due à l'augmentation du nombre de points de vente en France (tant en gestion propre qu'en franchise). Un premier semestre faible et les coûts liés à l'ouverture de nouvelles succursales ont pesé sur les marges et le résultat net. Son réseau de distribution compte aujourd'hui plus de 480 points de vente. Jeff de Bruges continue à être le leader sur le marché français.

Les principaux défis pour 2015 restent la constante amélioration de la qualité de ses produits, la communication vers le consommateur, l'augmentation des points de vente rentables et la rentabilisation de Corné Port Royal.

CONSOLIDATION AUDITÉE (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	181,36	169,60	149,27
Résultat net Groupe	10,97	12,47	12,07
EBITDA	32,41	35,15	31,80
Fonds propres Groupe	66,50	63,78	58,79
Total bilan	139,20	129,75	111,35
% de participation	100%	100%	100%

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

**Berenberg Bank**

La Banque Berenberg, fondée en 1590, est la plus ancienne banque privée d'Allemagne et compte parmi les plus anciennes banques du monde. Aujourd'hui, elle reste une banque privée de premier ordre en Allemagne. Elle gère EUR 36 milliards d'actifs et emploie plus de 1.250 personnes principalement en Allemagne, mais aussi à l'étranger, et qui toutes, sont porteuses des valeurs de l'entreprise : « Engagement, fiabilité et responsabilité ». www.berenberg.de

Depuis plus de 20 années, la banque connaît une croissance annuelle très forte. Tout en gardant en vue les besoins des clients, la banque s'est concentrée sur la prestation de services de qualité. Un know how particulier, un personnel engagé ainsi qu'une volonté d'agir en tant que partenaire responsable à long terme a transformé la banque privée focalisée sur l'Allemagne du Nord en une société de conseil d'envergure internationale.

Au cours de l'exercice, la banque a effectué des investissements importants en vue d'offrir aux clients du Private Banking, de l'Investment Banking et du Corporate Banking des services de premier plan. Cela a permis d'attirer de nouveaux clients. Pour la Clientèle Privée, un Chief Investment Office avec 35 employés est disponible et les sites de San Francisco, Chicago et Londres ont été développés. En marge, les fonctions de contrôle et l'informatique ont été renforcées.

Malgré des investissements d'envergure dans la qualité et la croissance future de la banque et des taux d'intérêts faibles, le résultat net reste à un très beau niveau d'EUR 40,4 millions. Celui-ci est cependant en net recul par rapport au résultat exceptionnel de l'année précédente. La banque a atteint un très bon résultat en terme de rendement des fonds propres qui représente quasiment 5 fois la moyenne des banques allemandes.

Les actifs sous gestion ont augmenté d'EUR 30,1 à EUR 36,1 milliards d'euro et avec 20 transactions sur le marché des capitaux dans l'espace germanophone, Berenberg se hisse à la première place. Lors des Global Private Banking Awards, Berenberg fut nommée "Best Private Bank" en Allemagne.

COMPTES NON-CONSOLIDÉS AUDITÉS

(en millions EUR)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus financiers nets	234	206	178
Actifs sous gestion (conso)	30.100	28.200	26.000
Cost / income ratio	78,1%	76,5%	75,9%
Résultat net	66	60	56
Fonds propres	223	221	217
Total bilan	4.525	4.279	3.953
% de participation	12,00%	12,00%	12,00%

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE



Umicore

Umicore concentre ses activités dans quatre secteurs : « Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling ». Le Groupe développe ses activités industrielles sur tous les continents pour servir ses clients sur une base globale (www.umicore.be).

Les revenus d'Umicore ont augmenté de 1% par rapport à l'an dernier avec une augmentation pour Catalysis et Energy Materials et une baisse chez Performance Materials et Recycling. L'EBIT récurrent pour la période a diminué de 10% en raison de la baisse des prix des métaux et de l'impact défavorable des taux de change.

En 2014, Umicore a enregistré :

- Des revenus d'EUR 2,4 milliards
- Un EBIT récurrent d'EUR 274 millions (en baisse de 10%)
- Un bénéfice par action récurrent à EUR 1,79 contre EUR 1,96 en 2013

Le montant des investissements a atteint EUR 202 millions.

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 1,00 par action (dont un acompte d'EUR 0,50 a déjà été versé en septembre 2014).

En 2014, Umicore a racheté 2.029.345 actions propres. Pendant l'année, 314.500 actions ont été utilisées dans le contexte de l'exercice des options sur actions. En septembre 2014, Umicore a annulé 8.000.000 d'actions. Suite à cette annulation, le nombre d'action avec droit de vote s'élève maintenant à 112.000.000. Au 4 février 2015, Umicore détenait 3.879.772 actions propres, soit 3,5% du total émis.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus (hors métaux)	2.380	2.363	2.428
Résultat net groupe	171	179	233
EBIT récurrent	274	304	372
Fonds propres groupe	1.705	1.677	1.752
Total bilan	3.851	3.512	3.668
Bénéfice distribué	107,9	111,4	122,5
% de participation économique ⁽¹⁾	1,67%	1,56%	1,56%

⁽¹⁾ Hors détention actions propres par l'entreprise

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

**Recticel**

Le Groupe Recticel se compose d'un ensemble de quatre domaines d'applications spécifiques : les mousses flexibles, le confort du sommeil, l'isolation et l'automobile.

Bien que le Groupe produise essentiellement des produits semi-finis (mousse souple et automobile), il est également présent dans un nombre de secteurs en tant que fabricant de produits finis et de biens durables pour la vente au détail. (isolation et confort du sommeil). Avec comme devise "The passion for comfort", Recticel a pour but de se démarquer en tant qu'important producteur de mousse de polyuréthane dans le confort quotidien de chacun. (www.recticel.com)

On retrouve donc dans la division Confort du sommeil, des matelas et cadres de lit commercialisés sous des marques connues (Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Superba®, Swissflex®, Ubica® ...) ainsi que la technologie Geltex® inside.

La division Isolation s'occupe de produits thermiques isolants de haute qualité qui peuvent être immédiatement utilisés dans des projets de construction et de rénovation. Ces produits d'isolation sont commercialisés sous des marques connues (Euro Wall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®).

En outre, Recticel attache une grande importance à l'innovation et au progrès technologique. Les différents produits du Groupe trouvent donc de plus en plus d'applications innovantes et nouvelles.

En tant que leader du marché dans la plupart de ses activités, Recticel emploie aujourd'hui un total de 7.578 personnes dans 100 implantations à travers 28 pays. Le Groupe est globalement présent en Europe mais possède également un certain nombre d'activités aux États-Unis et en Asie. En 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'EUR 983,4 millions (voir aussi www.recticel.com).

Les résultats 2013 de Recticel comprennent, entre autre, l'élément non récurrent de l'amende liée à Eurofoam imposée par la Commission européenne d'un montant d'EUR 27 millions.

La participation de Compagnie du Bois Sauvage en Recticel est de 28,18% à fin 2014 contre 28,87% à fin 2013 suite à l'exercice en 2014 de warrant par le personnel de la société.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	983,4	976,8	1.035,1
Résultat net groupe	-9,7	-36,1	15,4
EBITDA	36,8	13,6	66,0
Fonds propres Groupe	166,2	186,8	241,1
Total bilan	637,8	612,4	637,3
Bénéfice distribué	5,93	5,79	8,10
% de participation ⁽²⁾	28,18%	28,87%	28,89%

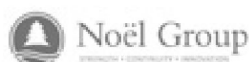
⁽¹⁾ les chiffres 2012 présentés à titre comparatif ont été retraités pour refléter l'application de la norme IAS 19 révisée – Avantage au personnel et de l'IFRS 11 – Participation dans des coentreprises telles que présenté par Recticel

⁽²⁾ Sans tenir compte des actions propres détenue par l'entreprise

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

**Noël Group**

Société Holding américaine spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et la transformation de mousses techniques organisée autour de ses principaux pôles d'activité : la construction incluant l'isolation et les joints d'expansion en mousse, Nomafaam comprenant les profils spécialisés en mousse extrudée, de composants en mousse pour l'industrie du meuble ainsi que les bouchons à base de matières synthétiques ou naturelles pour bouteilles de vin non-mousseux (www.noelgroup.net).

Après une année 2013 difficile, 2014 a permis d'accomplir d'excellents progrès dans la consolidation des activités du Groupe. Le résultat opérationnel consolidé s'est amélioré de manière solide. La Société continue à se renforcer dans ses activités principales qui sont l'isolation, la literie, les loisirs et les produits destinés à la construction. La Division des produits de construction a enregistré une croissance à 2 chiffres en 2014, alors que les applications liées à l'industrie du meuble ont enregistré un regain d'intérêt.

En automne 2014, Nomacorc a mis sur le marché le premier bouchon à empreinte zéro émission carbone pour l'industrie vinicole. L'innovation technologique continue d'être le moteur principal du Groupe et devrait contribuer au développement positif de celui-ci dans le futur.

En janvier 2015, Noël Group a repris le contrôle opérationnel de Nomacorc Holdings LLC, le leader mondial en bouchons synthétiques pour bouteilles de vin. Avec 500 employés au niveau mondial, la Société a produit en 2014 plus de 2,4 milliards de bouchons grâce à ses 3 sites de production (USA, Belgique et Chine). Sur base de sa plateforme très solide dans l'industrie du vin, la Société s'engagera en 2015 dans une nouvelle stratégie de croissance.

COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)

(en millions USD)	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	60,90	65,13	66,38
Résultat net Groupe	1,37	-4,25	1,58
EBITDA	6,24	1,97	3,38
Fonds propres Groupe	51,58	43,67	47,55
Total bilan	60,03	51,78	58,99
Bénéfice distribué	9,01	1,04	4,00
% de participation	30,35%	29,62%	29,37%

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823



Galactic

Société belge productrice d'acide lactique et de solution naturelle pour les industries Food, Feed, Industrielles et Care. Galactic est le second producteur mondial d'acide lactique. Son actionnariat est 100 % belge. (www.lactic.com)

L'acide lactique, produit par fermentation de sucre, est utilisé principalement comme additif alimentaire mais aussi de plus en plus dans le secteur industriel comme produit de substitution aux produits pétrochimiques traditionnels. Galactic dispose d'unités de production en Belgique, en Chine et aux Etats-Unis.

Galactic a poursuivi sa croissance dans le secteur des ingrédients alimentaires en tant que « Natural Solution Provider ». La gamme a été étoffée avec de nouveaux produits antimicrobiens toujours obtenus par fermentation. Ces produits seront la base de la croissance dans les années à venir.

Futerra, Joint-Venture avec Total Petrochemicals, a continué de mettre au point son procédé de production de PLA, un polymère bio renouvelable produit à base d'acide lactique.

Compagnie du Bois Sauvage détient une participation de 25% dans la société Serendip qui détient pour seul actif une participation de 45% dans Galactic.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

II. Principales participations immobilières

En Europe

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg (3.000 m² de bureaux, 2.000 m² de logements et 70 m² de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut (14 ha).
- Un appartement au Luxembourg (100 m²).

Au 31 décembre 2014, 95% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont loués.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

Aux Etats Unis d'Amérique

Le Groupe détient des investissements immobiliers sur la côte Est (Massachusetts et New York).

Le partnership immobilier DSF Capital Partners, LP (voir note 8) a vendu, en décembre 2013 les deux biens immobiliers qu'il détenait encore et le fond a été dissous. Les montants cautionnés donnés dans le cadre de ces ventes ont été libérés en 2014.

En 2006, Surongo America a investi dans le partnership DSF Capital Partners III, LP (voir note 8). Les investissements immobiliers de ce Partnership sont localisés dans la périphérie de Washington DC qui fait partie des zones les moins touchées par la crise. Deux projets ont un taux d'occupation moyen pour 2014 comparable à 2013 avec plus de 95%. Les loyers sont en légère hausse par rapport à 2013. La construction du troisième projet a débuté début 2014.

Le partnership immobilier Gotham City Residential Partners I, LP (voir note 8) à New-York, a été souscrit fin 2006. Ce projet vise à racheter des immeubles à appartements en vue de leur rénovation. L'engagement total de Surongo America est d'USD 10 millions dont USD 9,6 millions ont été libérés à ce jour duquel USD 1,1 million a été remboursé en 2014. La juste valeur des immeubles constituant le seul actif de cet investissement a été revue à la hausse d'USD 2,4 millions (net part du Groupe) en décembre 2014. A fin 2014 les appartements sont loués à 95,5%. Les investissements se font majoritairement sur fonds propres. Conformément à ses statuts et aux décisions prises, le Partnership a stoppé ses acquisitions et a entamé la vente des immeubles en fonction des opportunités.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership Zeb Land, LLC (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue selon un bail d'une durée de 10 ans. En 2014 le Partnership a acheté 50 ha de terrains proche de son implantation pour y développer des surfaces industrielles et commerciales.

Le Partnership Corc, LLC (voir note 7) n'a comme seul actif qu'un bâtiment loué à une entité de Noël Group.

TAUX D'OCCUPATION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

(en %)	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
DSF Capital Partners, LP	(1)	(1)	(1)
DSF Capital Partners III, LP	(1)	(1)	(1)
Gotham City Residential Partners, LP	95,5	96	96
Zeb Land, LLC	100	100	100
Corc, LLC	100	100	100

(1) S'agissant de plusieurs projets à des stades de développements différents, les taux d'occupation ne sont pas comparables.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

III. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2014, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 58 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 12 millions. L'ensemble des positions sont destinées à être réalisées au mieux et se composent comme suit :

Action	Valeur de marché au 31/12/2014 en EUR 1.000
Delhaize	4.532
GDF Suez	2.720
Ter Beke	2.178
BNPParibas-Fortis	1.733
Mobistar	784
Ymagis	161
Autres	47

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

8. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

A notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Compagnie et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la Compagnie.

Frédéric Van Gansberghe
Président du Conseil d'administration
(représentant d'Ecostake, s.a.)

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

Depuis plus de 15 ans, le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année, d'un taux au moins égal à celui de l'inflation. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

Le Conseil propose de majorer le dividende brut d'EUR 0,08 par titre pour le porter à EUR 7,36.

RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	1.075.514,06
Auquel s'ajoute	
- le bénéfice reporté	144.934.820,03
Pour constituer le bénéfice réparti	
ssable	146.010.334,09
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,36	11.960.000,00
- aux tantièmes (réduits) aux Administrateurs	281.521,91
Report à nouveau	133.768.812,18

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 7,36 brut sera payé le 4 mai 2015 aux actionnaires.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-dividende à dater du 29 avril 2015.

Ce dividende est en augmentation par rapport au dividende d'EUR 7,28 brut de l'année dernière. Sur base du cours de bourse au 31 décembre 2014, il procure un rendement brut de 3,60%.

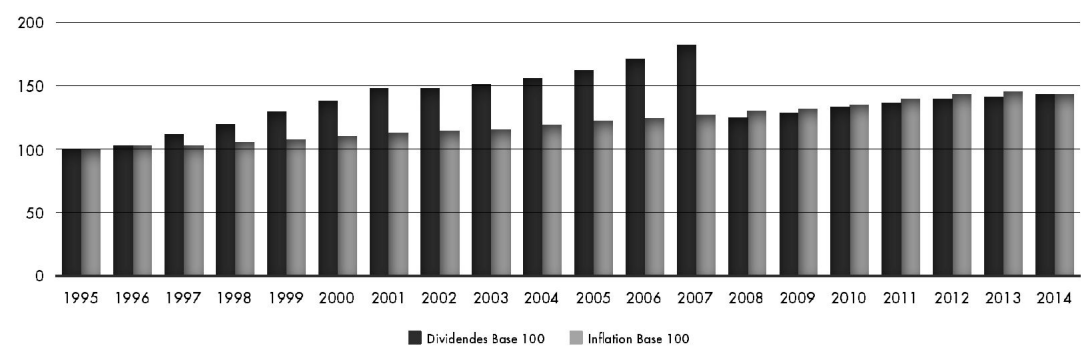
Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 284.916.279,14.

RAPPORT DE GESTION

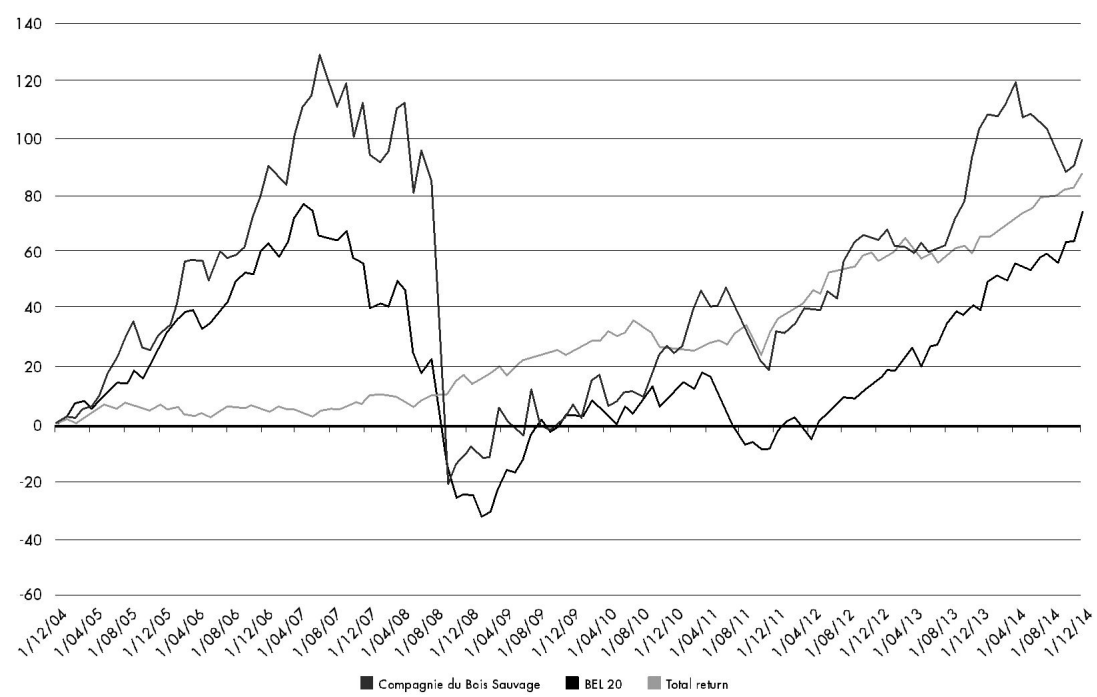
BE 0402.964.823

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

DIVIDENDE VERSUS INFLATION
Base 100 en 1995



RETURN TOTAL COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE VERSUS BEL 20 & OLO 10 ANS
En %



RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

10. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

Au 31 décembre 2014, le capital est fixé EUR 81.250.000, représenté par 1.625.000 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.625.000ème du capital social. (voir la note 15 pour plus de détail).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du Code des Sociétés.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 a renouvelé l'autorisation du 28 avril 2010 donnée au Conseil d'administration d'acquérir conformément aux articles 620 et 627 du Code des Sociétés, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de la Compagnie du Bois Sauvage, pendant une période de trois ans un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionariat est détaillée en page 20.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

11. MÉTHODE DE VALORISATION POUR LE CALCUL DE LA VALEUR INTRINSÈQUE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2014.

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR un million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles).
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2014 pour la valorisation des sociétés cotées.
- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
 - La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre l'actif net réévalué et le « price/earning ratio » de sociétés comparables. Lorsque la moyenne est inférieure à l'actif net rectifié, seule cette méthode est retenue, ce qui est le cas au 31 décembre 2014. L'actif net rectifié correspond aux fonds propres consolidés de la banque augmentés d'une estimation de goodwill qui reflète (i) la valorisation du portefeuille des actifs sous gestion (Banque privée et asset management) et (ii) la valorisation de l'activité Corporate et Investment Banking. Une décote de 31% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.

- La société Noël Group (dans le Groupe via Surongo America) a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. Cette évaluation s'est faite sur base des « Business Units » en utilisant, en fonction de leur pertinence, soit un modèle d'évaluation basé sur un DCF (Discounted Cash Flow) soit sur base de transactions de vente sur des sociétés comparables.
- La société Neuhaus a fait l'objet d'une évaluation interne sur base des résultats 2014 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF et les multiples de sociétés comparables. Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.
- La valorisation de Serendip a été déterminée sur base des fonds propres corrigés pour tenir compte de la juste valeur du Groupe Galactic, elle-même basée sur un multiple de l'EBITDA consolidé.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation,
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel,
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

Mise en garde

La Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

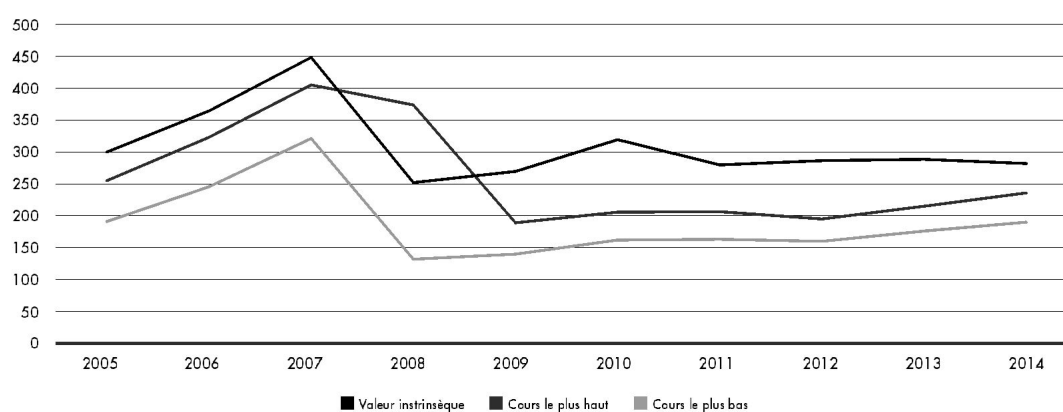
	31/12/2014	31/12/2013
Valeur intrinsèque « in the money »	281,88	288,48
Valeur intrinsèque « fully diluted »	279,71	284,60

La valeur intrinsèque « fully diluted » suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

La valeur intrinsèque « in the money » suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »

EUR



RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

12. PERSPECTIVES 2015

13. CALENDRIER FINANCIER

Evénements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30.

Il n'existe pas à la date du 26 février 2015 de dossier d'investissement en voie de réalisation. La Compagnie continue néanmoins à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques existants.

Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex date) :	29 avril 2015
Date d'enregistrement du dividende (record date) :	30 avril 2015
Païement du dividende :	4 mai 2015

Résultats annuels :	26 février 2015
Assemblée Générale :	quatrième mercredi du mois d'avril
Résultats semestriels :	2 ^{de} quinzaine de septembre

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

14. MÉCÉNAT

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans les manifestations de l'asbl « Les Amis de la Cathédrale » et la « Fondation Louvain » (Prix Compagnie du Bois Sauvage).

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Compagnie du Bois Sauvage SA

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
sur les comptes annuels
clôturés le 31 décembre 2014**

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem
TVA BE 0429.053.863 - RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Compagnie du Bois Sauvage SA**Rapport du commissaire à l'assemblée générale
sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2014**

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (« la société »), établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 356.519 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.076 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu des préposés de la société et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem
TVA BE 0429.053.863 - RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte*Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

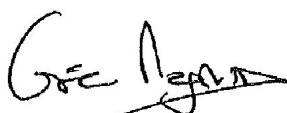
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

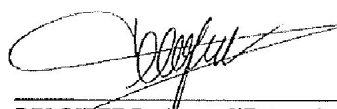
- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.

Diegem, le 19 mars 2015

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Corine Magnin



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer